

Débat d'Orientation Budgétaire 2014

PREAMBULE DU PRESIDENT

Mes cher(e)s collègues,

Je vous propose une orientation simple pour 2014 : poursuivre la réalisation des orientations et du programme d'actions que nous avons adoptés à l'unanimité l'année 2013 !

La seule nouveauté, si nous pouvons en parler ainsi, consiste à continuer de rapprocher la participation par habitant de la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole avec les communautés de communes du département en abaissant de 1,20 euro par an et par habitant à 1 euro par an par habitant la cotisation syndicale d'Amiens Métropole, les autres cotisations restant inchangées. Ceci est permis par le fait que la quasi-totalité des communautés de communes sont aujourd'hui membres de Somme Numérique mais aussi par un effort de rigueur dans les dépenses de fonctionnement.

Ceci ne signifie pas que 2014 soit une année sans enjeu.

La nouvelle Délégation de Service Public dont nous venons de décider de publier l'appel à candidatures va désigner notre partenaire chargé de l'exploitation du réseau actuel et à créer pour les quinze prochaines années, années qui devraient voir la généralisation du Très Haut Débit sur notre territoire. La commission de délégation de service public va se réunir le 2 décembre pour examiner les candidatures reçues et nous désignerons les candidats admis à concourir le 9 décembre. Je désignerai ensuite la commission chargée de négocier avec les candidats qui répondront à notre programme d'objectifs qui leur sera adressé au plus tard début 2014.

2014 va en effet s'avérer une année cruciale pour la dynamique du Très Haut Débit, et ce n'est pas au niveau départemental mais sur le marché national que va se jouer l'orientation entre :

- Soit une dynamique irréversible de passage au Très Haut Débit par l'adoption de la fibre optique chez l'habitant
- Soit une transition lente, voire très lente vers la fibre optique.

Je pense que notre projet pourra s'adapter aux deux éventualités grâce au programme de montée en Débit sur cuivre mais aussi par notre capacité à accélérer les déploiements si cela s'avère possible.

Pour les ENT et notre action en matière d'e-éducation, 2014 verra le renouvellement du marché relatif à la plate-forme des ENT. Je vous rappelle que la Somme est aujourd'hui deux fois plus dotée en TBI que dans la moyenne des écoles européennes, trois fois plus que dans les écoles françaises et quatre fois plus que dans les écoles picardes d'après les statistiques publiées par le Rectorat. Pour les écoles élémentaires, nous avons reconduit pour trois ans notre partenariat avec la direction des services de l'éducation nationale et avec le CRDP ; nous avons introduit l'usage des tablettes et son évaluation a commencé. Nous avons dépassé l'objectif fixé pour fin 2014 en fin 2013 et nous n'avons plus qu'un seul objectif possible, qui est la généralisation totale des ENT et de leur accompagnement. Mais il reste des territoires où la mayonnaise n'a pas encore suffisamment pris, si vous me passez l'expression. Nous serons également dépendants du maintien de l'aide des fonds structurels européens sur cet axe de travail et j'espère que les résultats obtenus dans la Somme permettront un maintien dans le prochain programme opérationnel 2014-2020 de cette problématique. Pour ce qui concerne les collèges nous assurerons en 2014 la couverture quasi-totale des élèves et des établissements.

Enfin, dernier point mais pas le moindre, l'enjeu pour nos services aux collectivités va porter sur l'accélération de la dématérialisation des échanges entre administrations et notamment avec les services des Finances publiques via le passage au « PES V2 ». Malgré une diffusion qui s'accélère de certains services proposés aux membres et à leurs communes (publication des marchés publics, contrôle de légalité, messagerie collaborative Zimbra...) nous pensons que trop de communes et communautés de communes ignorent ou connaissent trop mal les services accessibles via l'adhésion des EPCI à Somme Numérique.

Je ne saurais bien entendu conclure ce préambule sans évoquer l'échéance des élections municipales de mars 2014. Je peux vous assurer que la continuité du service sera assurée, mais j'attire votre attention sur l'inconnue dans laquelle nous sommes de la date à laquelle nous pourrions à nouveau nous réunir valablement à partir de mars 2014. Afin de limiter l'interférence entre les élections et l'activité de Somme Numérique, j'ai choisi de faire relativement tôt le présent Débat d'Orientation Budgétaire et d'adopter en décembre notre budget 2014.

SOMMAIRE

PREAMBULE DU PRESIDENT	1
La traduction des orientations générales adoptées pour 2013.....	4
ACTIONS NOUVELLES.....	4
ACTIONS POURSUIVIES ET COMPLETEES.....	6
Les recettes de fonctionnement de Somme numérique.....	10
Autres éléments du budget.....	11
BUDGET PRINCIPAL	11
<i>Les charges de personnel.....</i>	<i>12</i>
<i>Les charges de la structure</i>	<i>12</i>
<i>Les services de l'administration électronique</i>	<i>12</i>
<i>Les Espaces Numériques de Travail.....</i>	<i>12</i>
BUDGET ANNEXE.....	13
<i>Exploitation du centre serveurs</i>	<i>13</i>
<i>Exploitation et commercialisation du réseau.....</i>	<i>13</i>
<i>Fonctionnement des armoires de rue NRAZO et MED ?.....</i>	<i>13</i>
<i>Les amortissements</i>	<i>13</i>
<i>Les charges d'emprunt</i>	<i>13</i>

La traduction des orientations générales adoptées pour 2013

ACTIONS NOUVELLES

1. Montée en Débit sur cuivre et sur radio

Objectif politique : Programmer les opérations de Montée en Débit sur cuivre : offre dite « PRM » de France Télécom Orange

Moyens à mettre en œuvre : La commission « réseau » de Somme Numérique a décidé de se réunir tous les deux mois pour assurer le suivi de la programmation des opérations Montée en Débit sur cuivre et par radio.

Les réunions programmées n'ont pas eu lieu car le syndicat mixte n'a reçu que le 30 septembre 2013 le courrier du premier Ministre portant validation du dossier de financement au titre du FSN et permettant ainsi d'engager les opérations programmées. Le lancement des 50 premières commandes d'études de faisabilité auprès de France Télécom pour l'installation des armoires de montée en débit a pu être réalisé début octobre. La 1^e commande de 10 armoires de montée en débit auprès d'ORANGE a été effectuée le 30 octobre.

Le syndicat mixte a lancé en octobre 2013 un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'extension du réseau de fibre optique, principalement pour les tronçons de raccordement des armoires de montée en débit. Ce marché sera attribué en janvier 2014.

2. Déploiement de la fibre pour tous

Objectif politique : Mettre en œuvre les études de définition du projet FttH tel que défini dans le plan 2012 2017 de mise en œuvre du SDTAN de la Somme.

Moyens à mettre en œuvre : Un appel d'offres doit être lancé concernant la phase d'études de définition du projet FTTH de la Somme ; une convention relative au financement des études a été signée avec le conseil général de la Somme qui a versé 100 000 euros sur son budget 2012 pour cette action.

Pour les opérations de mise en œuvre du SDTAN, il est proposé d'inscrire en 2013 un budget estimatif de 12,8 M€ HT conformément à la délibération adoptée en juin 2012. Les recettes prévisionnelles se calent sur la répartition globale du plan de financement, à savoir :

SDTAN REGION	1 650 000
SDTAN DEPARTEMENT	3 300 000
SDTAN FEDER	1 650 000
SDTAN ETAT (FSN)	4 025 641
SDTAN contribution des EPCI	2 200 000

Le marché d'études préalables liées à la mise en œuvre du Très haut Débit sur le département de la Somme a été notifié le 30 avril 2013 aux sociétés suivantes :

- Lot 1 : PMP « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, stratégie globale, coordination, relation avec les opérateurs de communications électroniques »
- Lot 2 : PMP « Études technico économiques »
- Lot 3 : LATOURNERIE « Études juridiques »
- Lot 4 : ON-X « Reprise des informations géographiques disponibles dans un SIG Télécoms, y compris recherches d'informations dans les documents d'urbanisme »
- Lot 5 : ON-X « Cadrage départemental et Avant Projet Sommaire réseau fibre étude d'ingénierie ».

L'étude de cadrage départemental du réseau FTTH a été remise par ON-X. L'Avant projet sommaire concernant la construction du réseau FTTH sur les 3 plaques prévues dans le programme 2012-2018 sera finalisé pour la fin décembre 2013.

Le comité syndical a validé le 14 octobre 2013 le plan de financement global de l'opération ainsi que les conventions avec le Conseil général et les demandes spécifiques permettant de faire les demandes de subventions auprès de la Région (FEDER et fonds propres).

Compte tenu des modifications apportées au plan de financement et des évolutions du planning de cette opération, il est proposé dans le cadre de cette séance de modifier l'autorisation de programme et les crédits de paiements qui avaient été validés par délibération du 18 juin 2012.

3. Renouveaulement de l'aide à la connexion satellitaire

Objectif politique: *Permettre à toute personne résident à une adresse dont la ligne téléphonique n'est pas éligible à un débit ADSL au moins égal à 2 Mbps théoriques de pouvoir disposer, en dehors de la zone « FttH privé » et de la zone « FttH public » d'une aide à la connexion satellitaire de 400 euros si sa zone de sous répartition ne figure pas dans la planification de la Montée en Débit sur Cuivre et si aucun opérateur radio n'a déclaré d'intention de s'implanter sur ladite zone de sous répartition.*

Moyens à mettre en œuvre : *Une délibération doit être prise par le comité syndical de Somme Numérique dès que l'accord de financement ou, a minima, de démarrage anticipé sera obtenu de la Région et de l'Etat.*

La délibération correspondante a été adoptée le 14 octobre 2013. Une communication a été publiée sur le site Web de Somme Numérique avec la liste des communes concernées.

4. Adapter l'équipe de Somme Numérique

Objectif politique : *réussir le plan Somme Très Haut Débit 2012 2017*

Moyens à mettre en œuvre : *Il convient de réaliser le recrutement des personnels déjà décidés en 2012 ; l'étude des tâches du personnel technique à mettre en place à été précisée dans le cadre de la mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage sur le programme Montée en Débit.*

Une assistante administrative et financière a été recrutée au 1^{er} février 2013 et un technicien réseau a été recruté au 12 août 2013. Le tableau des emplois permanents du syndicat mixte compte désormais 10 agents à temps complets, dont 6 de catégorie A, 2 de catégorie B et 2 de catégorie C.

5. Mise à niveau du cœur de réseau optique

Objectif politique : *Assurer la continuité du service public de communications électroniques de Somme Numérique*

Moyens à mettre en œuvre : *Les équipements permettant de gérer les liaisons Ethernet doivent être renouvelés, nécessitant l'inscription d'un crédit de 320 000 euros au budget annexe, section d'investissement. Une seconde phase sera à prévoir pour remplacer les équipements WDM à échéance de l'arrivée en commercialisation des premières prises FttH de notre réseau.*

Cette opération sera financée par emprunt. L'augmentation des contributions réseau des membres de Somme numérique permettra de financer en partie les charges d'intérêts supplémentaires.

Le syndicat mixte a conclu un accord-cadre portant sur l'acquisition des matériels d'activation du réseau en fibre optique de la Somme. Il a été notifié à 4 sociétés le 20 juin 2013 ; BEFREE, NTI, OCEALIS et INEO COM. Le marché subséquent relatif au renouvellement du cœur de réseau a eu lieu courant octobre. Les offres reçues dépassant 200 000€ HT, il sera attribué le 18 novembre 2013 par les membres du Bureau, après avis de la Commission d'Appel d'Offres.

La migration des équipements se déroulera progressivement au cours du 1^{er} semestre 2014.

ACTIONS POURSUIVIES ET COMPLETEES

6. Nouveau marché de prestations de télécommunications

Objectif politique : Améliorer la prise en compte de la diversité des membres du groupement de commandes de services de télécommunications coordonné par Somme Numérique, améliorer les services proposés et réduire les coûts pour assurer une meilleure compétitivité des services publics locaux du département de la Somme.

Moyens à mettre en œuvre : Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage doit être mise en place pour étudier le nouveau cahier des charges du marché des prestations de télécommunications ; la répartition des charges entre membres du groupement de commandes devra être précisée puisque Somme Numérique n'exécute plus les marchés et ne perçoit donc plus de rémunération permettant comme lors du précédent marché de faire face aux charges de coordination.

Le syndicat mixte a conclu en mars 2013 un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du marché télécoms avec la société C-ISOP. Cela a donné lieu à une consultation lancée en juin 2013 et attribuée par le Bureau de Somme Numérique le 16 septembre 2013.

LOT 1	Téléphonie fixe abonnements et trafic entrant, trafic sortant. Numéros libre appel ou à coût partagé (Abonnements, services et tout type de communications)	SFR
LOT 2	Services IP Centrex	OPTION SERVICE
LOT 3	Téléphonie mobile	SFR
LOT 4	Services « Machine to Machine »	SFR
LOT 5	Réseau de collecte DSL	OPTION SERVICE
LOT 6	Emission de messages électroniques en masse	SFR
LOT 7	Accès Internet principal à très haut débit nominal	NEURONNEXION
LOT 8	Accès Internet de secours à très haut débit nominal	SFR

Cet appel d'offres a donné les résultats escomptés :

- Simplification du marché avec le regroupement de la téléphonie fixe en un seul lot ;
- Prise en compte des besoins des petites collectivités avec l'intégration dans le lot 1 des accès Internet type box ;
- Elargissement des services proposés pour la téléphonie mobile ;
- Economies globales estimées à 41% pour la téléphonie fixe et 16% pour la téléphonie mobile.

Le groupement de commandes a intégré 3 nouveaux membres en 2013 et compte à ce jour 55 membres. La mise en place du nouveau marché sera l'occasion à partir de 2014 de faire de nouvelles réunions locales pour sensibiliser les nombreuses collectivités et établissements de la Somme qui peuvent bénéficier d'économies substantielles sur leurs factures télécoms.

Concernant la répartition des charges de fonctionnement liées au renouvellement du marché, le Comité syndical a décidé le 14 octobre 2013 de ne pas demander les contributions prévues dans l'acte du groupement de commandes.

7. Elargissement de la dématérialisation, nouvelle présentation des services accessibles aux adhérents de Somme Numérique

Objectif politique : Faciliter le passage à un accès généralisé de nos collectivités aux services de dématérialisation (contrôle de légalité par Actes, comptabilités par Hélios et plate forme de publication des marchés publics), renforcer les économies de fonctionnement générées par l'adhésion des communautés de communes à Somme Numérique

Moyens à mettre en œuvre : Les projets « administration électronique » de Somme Numérique en 2013 vont se recentrer sur les thématiques de la dématérialisation, avec les conséquences de la modification de la réglementation sur les certificats électroniques qui ont déjà eu des conséquences sur notre plate forme de publication des marchés publics. Nous envisageons le renforcement de la chaîne de dématérialisation par le déploiement d'un outil de type parapheur électronique. Une nouvelle présentation globale des services de Somme Numérique sera disponible à la fin du premier trimestre 2013 et donnera lieu à des présentations sur notre site Internet mais aussi par des réunions d'information. Enfin après une expérimentation menée fin 2011 il est envisagé de mettre en place pour les membres un outil (logiciel et matériel) de diffusion vidéo s'appuyant sur les débits offerts par la fibre optique.

Le syndicat mixte a organisé des réunions de présentation des services début 2013. L'outil de parapheur électronique a été installé sur les serveurs du syndicat mixte et peut être testé par les collectivités qui le souhaitent.

8. Label ZA THD

Objectif politique : Parvenir à 10 zones d'activité labellisées « ZA THD » dans la Somme.

Moyens à mettre en œuvre : poursuivre les études dans le cadre du marché passé avec la société AFO. Les crédits sont inscrits en dépenses et recettes (subvention FEDER 50 %, participation des gestionnaires de zones concernés). Le budget estimé pour la labellisation de 10 zones d'activité est de 100 000€ HT, pour lequel une demande de subvention de 50% au titre du FEDER a été déposée auprès de la Région. La part des travaux d'aménagement nécessaires est prise en charge en totalité par l'aménageur de la zone, ceci étant formalisé par la signature d'une convention spécifique avec Somme numérique.

L'Etat n'a pas renouvelé fin 2013 l'habilitation de la société SETICS à délivrer le label ZATHD et nous ne connaissons pas quel est l'avenir de ce label (novembre 2013). Le syndicat mixte a fait labelliser 5 zones d'activités :

- ZA du Coquelicot
- ZA du Gros Jacques (Bresle maritime)
- ZA de Haute-Picardie
- ZAC La Vallée à AMIENS
- ZAC des Hauts-Plateaux (FLIXECOURT)

9. Autres investissements réseaux

Objectifs politiques : Poursuivre l'action avec les membres de Somme Numérique pour la connexion de sites publics sur le réseau de fibre optique. Dans la mesure du possible, répondre favorablement aux demandes des opérateurs dans le cadre de la commercialisation du réseau en réalisant les extensions de réseau nécessaires.

Actions prévues : Mise en œuvre de la gestion des armoires électriques sur Amiens Métropole (éclairage public, gestion des parkings et de la circulation...). Boucle locale sur Villers Bocage, et l'important projet d'accompagnement de la mise en œuvre du SDTAN par la connexion des principaux sites d'intérêt régional du territoire départemental (lycées, centres de recherche).

Pour ces actions, il est proposé d'inscrire :

un budget de 800 000€ HT pour les sites de la Région

- un budget de 550 000€ HT pour les projets financés par les membres concernés.
- un budget de 365 000€ HT pour les raccordements de sites dans le cadre de la commercialisation.

La Région a validé en juin 2013 le financement du raccordement des sites d'intérêt régional au réseau en fibre optique de la Somme pour un budget de 800 000€ HT. Les travaux sont en cours. Le solde de crédits non consommés en 2013 sera reporté en 2014.

Concernant les extensions de réseau pour le compte des membres du syndicat mixte, la consommation de crédits estimée pour l'année 2013 s'élève à 300 000€ HT. Pour les raccordements opérateurs, on devrait atteindre environ 400 000€ HT de dépenses. Il est proposé de reconduire ces budgets pour 2014 en tenant compte des réalisations de 2013.

10. ENT

Objectifs politiques : 20 collèges doivent encore intégrer l'outil des ENT courant 2013. Concernant les écoles primaires, l'objectif est de passer à 14 275 élèves, afin de couvrir 45% des écoles du département.

Actions prévues : L'objectif pour les écoles élémentaires est de parvenir à la fin 2013 à 550 classes pour 200 écoles contre 149 à ce jour. C'est un véritable défi que nous avons pris en commun avec la Direction académique de l'éducation nationale de la Somme en 2011.

Pour les collèges l'objectif du conseil général est d'arriver à 100 % des collèges fin 2013.

2013 verra le renouvellement des marchés relatifs aux matériels associés aux ENT acquis en groupement de commandes.

Une action avec l'association CARMEN est à l'étude pour proposer de nouveaux contenus et de nouvelles formes d'accompagnement.

40 collèges de la Somme bénéficient désormais du dispositif des Espaces Numériques de Travail via la plateforme mutualisée par le syndicat mixte, soit 19 150 élèves.

Les créations de comptes pour les écoles primaires sont estimées à 12 500 pour la rentrée 2013.

Une convention a été conclue avec l'association C ARMEN pour proposer de nouveaux contenus dans la plateforme ENT et des modules d'accompagnement.

Le nouvel accord-cadre de matériels informatiques a été notifié en août 2013 pour une mise en œuvre à la rentrée.

Le syndicat mixte a également négocié un marché de 3 ans avec LE SITE.TV (contenus pédagogiques de France télévision) afin de réduire le prix des comptes élèves.

Les orientations générales pour 2014

ACTIONS NOUVELLES

1. MISE EN PLACE DU CONTRAT D'AFFERMAGE 2015 2029

Objectif politique : Désigner l'opérateur d'opérateurs qui accompagnera Somme Numérique dans le développement du Très Haut Débit jusqu'à la réalisation du Très Haut Débit pour tous

Actions prévues : Les études technico économiques en cours vont permettre de définir un programme sur lequel les candidats admis à concourir devront faire leurs propositions et ces projets feront l'objet de négociations au premier semestre 2014. Deux ou trois séries de négociations devraient être organisées.

Sur les enjeux de cette action se reporter au préambule du président

2. MISE EN PLACE DU MARCHE DE CONSTRUCTION DU RESEAU FTTH

Objectif politique : Etre en mesure de commencer la commercialisation de la fibre jusque chez l'habitant début 2015

Actions prévues : Les études d'APS des trois plaques identifiées dans le programme 2013 2018 sont en cours fin 2013, et en parallèle a été lancé un marché pour désigner le Maître d'œuvre de la construction du réseau FTTH. La parution du marché de construction devrait intervenir fin du premier semestre 2014 avec début de construction courant second semestre 2014.

3. ETUDE SUR LES SALLES SERVEURS ET L'EVOLUTION VERS L'ARCHIVAGE

Objectif politique : Mettre à niveau les salles « têtes de réseau » et centres serveurs de Somme Numérique afin de confier au futur gestionnaire de réseau un équipement en parfait état et de pouvoir assumer les contraintes d'un projet d'archivage numérique à valeur probante.

Actions prévues : La société BEITHA a été désignée comme maître d'œuvre pour réaliser un diagnostic, des préconisations et le cas échéant la rédaction de cahiers des charges et le suivi des travaux. L'échéance du projet est à fin 2014 ou en cours d'année 2015

4. NOUVEAU MARCHE POUR LA PLATE FORME ENT

Objectif politique : Assurer la continuité du service ENT à la rentrée 2014 /2015 malgré la fin du marché actuel au 31 / 08 /2014, tout en faisant régulièrement jouer la concurrence entre les différentes offres de plateformes ENT avant cette échéance. L'association des partenaires à la sélection de la meilleure offre sera également recherchée.

Actions prévues : Le cahier des charges sera mis en place en fin 2013, le marché devant être approuvé au premier trimestre 2014 pour assurer une garantie de continuité des services.

ACTIONS POURSUIVIES ET COMPLETEES

1. MISE EN ŒUVRE DU SDTAN

Objectif politique : Assurer la mise en service des « NRA MED », armoires de montée en débit, régulièrement à partir de octobre 2014 au rythme le plus proche possible des 10 par mois et de 50 par an et selon la programmation votée par le comité syndical.

Voir aussi « action nouvelle 1 et 2 » pour le FTTH et mise en œuvre de l'aide satellite créée en 2013.

Actions prévues : Il y aura lieu de coordonner le suivi des opérations menées avec Orange et les marchés publics d'extension de réseau nécessaires à leur alimentation ultérieure ainsi que le travail de l'entreprise désignée pour les études d'implantation et les travaux de mise en place des armoires. La commission réseau de Somme Numérique se réunira en tant que de besoin afin d'assurer le suivi et l'association des territoires eu déroulement de l'opération entrée en phase opérationnelle en octobre 2013

2. ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

Objectif politique : Permettre aux adhérents et aux communes de leur territoire qui le souhaitent de disposer de l'accompagnement pour développer les services Web (gestion de noms de domaines, sites Internet, messagerie collaborative) et les services d'administration électronique (plate forme de dématérialisation du contrôle de légalité conforme aux normes ACTES du ministère de l'Intérieur, plate forme de transmission des pièces comptables aux normes « PES V2 » avec outil de signature électronique et plate forme de publication des marchés publics)

Rechercher un partenariat pour avancer en matière d'archivage électronique et d'ouverture des données publiques.

Actions prévues : Nous prévoyons de renouveler les messages concernant le recours à ces services auprès de collectivités pour accélérer la diffusion de ces outils de productivité qui n'entraînent que très peu de coûts pour leur mise en place. Pour l'archivage numérique, un partenariat est envisagé avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du département du Nord (CDG 59). Un nouveau marché d'infogérance devra également être mis en place au second semestre 2014 pour assurer la continuité du service d'hébergement pour les membres du syndicat

3. ENT

Objectif politique : Il s'agit de poursuivre le rythme quantitatif du déploiement généralisé des ENT en atteignant 600 classes et 14 500 élèves du primaire concernés dans les écoles, et la quasi totalité des collégiens de notre département, en prêtant une attention particulière aux territoires peu avancés dans le projet ; d'assurer une évolution qualitative par l'introduction de ressources numériques locales dans les ENT ; de permettre une meilleure synergie dans la relation école – collègue ; et enfin un suivi évaluatif du développement de l'usage de tablettes.

Actions prévues : La disponibilité pour les membres de Somme Numérique et les partenaires de l'Education Nationale doit rester identique à celle des années antérieures, de même que l'animation du partenariat institutionnel autour du projet « ENT Somme Numérique ». L'opportunité du renouvellement de l'événementiel 2012 en 2014 sera discutée avec les partenaires du projet.

4. AUTRES INVESTISSEMENTS RESEAU

Objectif politique : Terminer la connexion des sites d'enseignement et de recherche d'intérêt régional, programmer le passage au Très Haut Débit des sites publics et d'intérêt prioritaire sur les zones d'extension du réseau définies par le programme de mise en œuvre du SDTAN 2013 2018.

Actions prévues : Le technicien recruté en aout 2013 sera principalement affecté à ces opérations, et un nouveau marché sera mis en place (voir Montée en Débit).

Les recettes de fonctionnement de Somme numérique

BUDGET PRINCIPAL

- **La cotisation syndicale :** la cotisation de base est fixée à 0,50€ par habitant pour les communautés de communes et 1,20€ par habitant pour Amiens Métropole. **Il est proposé de réduire l'écart entre la cotisation d'Amiens Métropole et celle des autres EPCI.**

Il est ainsi proposé de passer la cotisation d'Amiens Métropole à 1€ par habitant, en maintenant la cotisation à 0,50€ pour les EPCI et le Conseil général.

- **La contribution au titre du service des ENT :** fixée selon les termes de la Charte de fonctionnement des ENT adoptée par la collectivité souhaitant bénéficier de ce service, cette contribution permet de financer le compte d'accès à la plateforme ENT et ses contenus pédagogiques, déduction faite des subventions perçues au titre du FEDER.
 - o Pour l'année scolaire 2012-2013 : prévision de 10€ (estimation tenant compte de 30% FEDER) ; Cette contribution a été ramenée en juin 2013 à 8,34 €.
 - o **Pour l'année scolaire 2013-2014, il est proposé d'inscrire un montant identique de 8,34€ par élève. En effet, compte tenu de l'augmentation du nombre de comptes élèves, de la stabilité des prix du marché et du maintien du FEDER à 30% jusqu'au 31 décembre 2014, on peut estimer que la contribution n'augmentera pas pour cette année scolaire. Cela sera confirmé après le vote du compte administratif 2013.**

BUDGET ANNEXE

- **La contribution par site public connecté au réseau** : il est proposé de maintenir cette contribution à **840,00 € HT par site public connecté étant donné que les travaux de rénovation du cœur de réseau ont été décalés de 2013 à 2014.**
- **La contribution au titre de l'accès DSL des sites publics par dégroupage**
 - o ADSL (délibération du 14 octobre 2013) :
 - Frais d'accès au service à 152€ HT par ligne
 - Abonnement mensuel à 13€ HT
 - Option GTR 4 heures ouvrées à 8,10€ HT /mois.
 - Option GTR 4 heures non ouvrées : 22€ HT /mois (+0,10€ pour la protection d'accès sensible)
 - Frais de résiliation : 20€ HT
 - o SDSL (délibération du 6 novembre 2009) :
 - Frais d'accès au service de 355€ HT par ligne
 - Abonnement mensuel de 70€ HT
- **Les prestations de raccordement et activation des sites publics** ; les membres contribuent à hauteur du montant des travaux réalisés pour leur compte, avec 5% de frais de maîtrise d'ouvrage pour les études réalisées par les agents de Somme numérique.
- **Les recettes de location du réseau** : la commercialisation est assurée par Somme Haut Débit, filiale d'ORANGE, à partir du catalogue des prix de Somme numérique validé par décision du Président.
L'objectif pour 2014 est un chiffre d'affaires de 1 817 000€ selon le plan d'affaires annexé au contrat de délégation de service public.
- **La contribution pour le service de messagerie (délibération du 14 octobre 2013)** ;
 - Fonctionnement du service : 15€ HT / an par boîte aux lettres dès la création
 - Option : mise en place d'une licence professionnelle : 20€ HT /an
 - Option : surcoût de fonctionnement pour une licence professionnelle : 5€ HT /an
 - Délégation à Somme numérique du rôle d'administrateur fonctionnel : 5€ HT /an par boîte aux lettres
 - Tous les frais d'accompagnement au changement demandés par les membres seront refacturés selon les prix du marché.

Autres éléments du budget**BUDGET PRINCIPAL**

Le budget principal retrace les activités suivantes :

- Fonctionnement de la structure
- Administration électronique
- Espaces numériques de travail

Les prévisions telles qu'exposées au présent DOB font apparaître les équilibres estimatifs suivants pour le budget de l'exercice 2014 :

Rappel budget primitif 2013	Prévision 2014
<i>FONCTIONNEMENT : 1 062 000 €</i>	FONCTIONNEMENT : 1 062 820€
<i>INVESTISSEMENT : 421 800€</i>	INVESTISSEMENT : 467 570€
TOTAL : 1 483 800€	TOTAL : 1 530 390€

Les charges de personnel

Le syndicat mixte compte 10 agents dont les salaires sont répartis par services, pour plus de lisibilité des comptes :

Budget principal – sous-budget administration générale :

1. un Directeur
2. une Adjointe au Directeur
3. une Assistante de Direction
4. une assistante administrative et financière

Budget principal – sous-budget administration électronique :

5. un Chef de projet Web

Budget principal – sous-budget ENT :

6. un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique »
7. une assistante de gestion

Budget annexe – sous-budget réseau :

8. Un Ingénieur chargé de la gestion du Système d'Information Géographique
9. Un Chef de projet en réseaux et infrastructures de télécommunication
10. Un technicien réseaux

Les charges de la structure

Les charges de fonctionnement de la structure financées par les cotisations des membres, sont estimées à 486 450€, dont 275 000€ pour le personnel et 211 450€ pour les dépenses d'administration courante.

Les services de l'administration électronique

Ils sont proposés dans la continuité de l'exercice 2013, à savoir la mise à disposition d'un chef de projets Web et la réalisation de formations pour aider les collectivités à développer et utiliser des outils Web, les logiciels de l'ADULLACT, la plateforme de marchés en ligne, la dématérialisation du contrôle de légalité...

Cela représente un budget estimatif de 92 600€ TTC financé par les cotisations des membres.

Les Espaces Numériques de Travail

Le budget des Espaces numériques de travail se décompose en 2 parties :

1. Les ENT primaires financés par les contributions des membres et une participation du FEDER.
Le budget se base sur les objectifs de déploiement annoncés en Comité d'éthique
2. Les ENT collègues financés par le Département de la Somme.

Le budget de fonctionnement prévisionnel des ENT s'élèverait à 476 200€ en dépenses pour 367 220€ de recettes, soit 108 980€ financés par les cotisations des membres.

Les investissements du budget principal concernent principalement l'acquisition de matériels informatiques pour les ENT dans le cadre d'un groupement de commandes ; ces dépenses sont financées par les membres du groupement et une subvention FEDER pour les tableaux numériques interactifs, à hauteur de 30% actuellement.

BUDGET ANNEXE

Le budget annexe retrace les activités relatives au centre serveurs et au réseau.

Les prévisions telles qu'exposées au présent DOB font apparaître les équilibres suivants pour le budget de l'exercice 2014 :

Rappel budget primitif 2013	Prévision 2014
<i>FONCTIONNEMENT : 7 562 900 €</i>	FONCTIONNEMENT : 6 000 410€ HT
<i>INVESTISSEMENT : 16 487 300€</i>	INVESTISSEMENT : 15 225 554€ HT
TOTAL : 24 050 200€	TOTAL : 21 225 964€ HT

Exploitation du centre serveurs

L'infogérance du centre serveurs de Somme numérique, la maintenance des matériels et la mise en œuvre des projets associés comme la messagerie mutualisée représente un budget de 191 000€ HT. A ce jour, seul le service de messagerie fait l'objet d'une facturation prévue dans la charte de fonctionnement associée, soit une recette estimée à 60 000€ HT pour 2014 (principalement utilisé par le Conseil général de la Somme).

Exploitation et commercialisation du réseau

Les charges d'exploitation du réseau évoluent dans la continuité de l'exercice 2013 et selon les objectifs fixés par la convention de Délégation de Service Public.

Le budget de fonctionnement du réseau représente une charge de 1 157 680€ HT, pour 2 221 200€ HT de recettes prévisionnelles, soit un excédent estimé à 1 063 520€ HT.

Fonctionnement des armoires de rue NRAZO et MED

Les coûts de fonctionnement des 59 armoires NRAZO installées sur le département pour la couverture des zones blanches de l'ADSL représentent 54 000€ HT. Ces armoires sont mises à disposition des opérateurs dans le cadre de la DSP (32 000€ HT).

La mise en œuvre du programme de montée en débit sur cuivre prévoit l'installation de 30 armoires courant 2014. Les charges de fonctionnement correspondantes seront intégrées au budget primitif.

Les amortissements

L'amortissement du réseau en fibre optique et des matériels associés représente à ce jour une charge de fonctionnement de 2 172 325€ de laquelle il convient de déduire 351 292€ qui correspondent à l'amortissement des subventions perçues pour la réalisation de ces travaux, soit une charge nette de 1 821 033€.

L'amortissement constitue en contrepartie une recette d'investissement du même montant.

Les charges d'emprunt

Au 31 décembre 2012, le syndicat mixte a souscrit un total de 37 623 021€ d'emprunts. Aucun emprunt n'a été souscrit courant 2013.

En 2014, l'annuité d'emprunt s'élève à 2 387 523€, dont :

- 313 429€ à la charge d'Amiens Métropole
- 1 916 731€ à la charge du Département
- 157 363€ sur les fonds propres de Somme numérique